

Image not found or type unknown



Resiliation d'une mutuelle

Par **jeanbono**, le **28/11/2014** à **11:06**

Bonjour,
j'aimerais savoir si il y a un délai légal pour résilier une mutuelle. Mon fils était étudiant et a une mutuelle étudiante. Il aimerait la résilier vu qu'il vient de s'engager dans la marine nationale, et à ce sujet a une mutuelle militaire. Mais sa mutuelle étudiante dit qu'il doit payer jusqu'au mois de juillet 2015.
Qu'en est il vraiment?

Merci de m'éclairer.
Cordialement

Par **Pegasus**, le **28/11/2014** à **16:05**

Bonjour,

Je pense que dans un premier temps il faudrait consulter les documents qui ont été remis au moment de l'adhésion à la mutuelle.
A défaut, demander à cette mutuelle en vertu de quel texte, ou article de ses statuts, elle est en droit de demander ce paiement.